

« Raretés recherchent gouvernance »... Désespérément ?

Il ne s'agit plus de recréer une nature mythique où l'homme ne serait jamais intervenu, mais bien plutôt de permettre à l'espèce humaine de survivre et de se développer dans un monde marqué par les nouvelles raretés de l'eau, des sols ou de l'énergie. Pour y parvenir, il faut écarter les illusions de l'efficacité du marché, ou de la mise en place d'une gouvernance supranationale. C'est en inventant de nouvelles gouvernances au plus près du terrain, dans la solidarité entre les hommes, que nous rendrons pérennes les ressources de la nature.

par Dominique DRON (*) et Hervé JUVIN (**)

La protection de la nature est une préoccupation ancienne, pour certains pays, notamment, germaniques ou anglo-saxons. Pourtant premier pays européen à se doter d'un ministère de l'Environnement en 1972, la France, à l'exception de la sécurité et des pollutions industrielles visibles, semble avoir longtemps vu, dans cette problématique, une fantaisie d'oisifs aisés. Les dommages locaux des zones industrielles devenant plus manifestes, et les réglementations induites se faisant plus rigoureuses, la protection de l'environnement a passé, ensuite, pour un handicap économique, aux yeux de la plupart des entreprises et des élus. Ils constataient néanmoins qu'au-delà des lanceurs d'alerte des années soixante et soixante-dix – scientifiques et techniciens spécialisés, pionniers associatifs, politiques ou économiques –, une part croissante de l'opinion s'intéressait à la question. Cette situation a commencé à se renverser, progressivement, après qu'il eut apparu, de façon moins marginale, vers la fin des années 80 et surtout dans les années 90, qu'intégrer une préoccupation écologique à des produits ou à des services pouvait rapporter beaucoup, alors que la négliger, ou la mépriser pouvait générer des désagréments graves : ainsi, en fin de compte, en 2007, aux Etats-Unis, la Toyota Prius (à motorisation hybride) s'est mieux vendue que le 4x4 Ford Explorer. Et bien avant cette période, la commune de New-York, en consentant de consacrer un million de dollars à l'acquisition et à la gestion, sans polluants, des terres agricoles protégeant ses captages d'eau potable, épargna immédiatement plusieurs millions d'investissement dans la dépollution, sans compter toutes les dépenses ultérieures...

Pendant ce temps, les ressources étaient de plus en plus sollicitées, tant localement (l'eau, les écosystèmes ou les sols) qu'au niveau mondial (énergies fossiles, ressources halieutiques et capacité de régulation de l'atmosphère). Elles s'amenuisaient et se fragilisaient, sans que les avertissements des uns n'influencent les

réflexes des autres. Et quand la flambée des prix des matières premières, s'ajoutant à l'effet des catastrophes climatiques, a fait entrer dans les résultats économiques les effets des nouvelles raretés, l'enjeu marketing a laissé place à l'enjeu industriel : dès lors, l'enjeu de l'anticipation de la nouvelle économie des raretés n'était plus un bon positionnement ou une bonne conscience, mais bien des parts de marché.

Coproduire désormais un monde robuste

Nous en sommes à ce point d'inflexion où il ne s'agit plus de protéger une nature « éternelle », qui serait extérieure à l'humanité, humanité qui ne s'émouvrait guère de la voir disparaître. La puissance de l'action humaine sur les phénomènes physiques et biologiques est telle qu'il s'agit désormais de coproduire un monde robuste, qui reste favorable à l'Homme, parce que favorable aux processus physiques et biologiques qui, *volens nolens*, le font vivre. Produire un territoire durable, viable ; voilà qui est en passe de devenir un facteur international d'attractivité et de compétitivité, tant pour une entreprise que pour l'économie d'un pays. Le Medef ne s'y est pas trompé, qui propose à la France, par la voix de Laurence Parisot, de vendre sur ce thème l'attractivité de son territoire « vert » et de ses technologies « douces » ; les syndicats non plus, dont la déclaration de la Fédération européenne, en octobre 2006, fait des réponses au changement climatique le moteur et l'horizon immédiats du développement (1). Les conclusions, communes à l'ensemble des parties prenantes du Grenelle de l'Environnement, entérinées à l'issue de discussions partenariales intenses par le Président de la République, incarnent cette puissante évolution de la société (2).

Allons-nous en rester là ? Au moment où le gouvernement chinois donne les pleins pouvoirs au « bureau du climat » de Pékin pour subordonner l'activité des

industries locales à l'état de l'air, en prévision des jeux Olympiques d'été, au moment où le réchauffement climatique rebat les cartes des terres fertiles, au détriment majeur des pays du Sud, au moment (aussi) où la gestion naissante du climat devient un sujet de frictions géopolitiques, car la pluie perturbée par les émissions majoritaires des uns ne tombe plus (ou trop) chez les autres, car les pollutions et les pénuries de poisson ou de gibier passent les frontières, car les fumées des feux de forêt perturbent jusqu'au régime des moussons, tout indique que la question de la gouvernance des nouvelles raretés vient en tête de l'agenda public et que, sur ce point comme sur les autres, la politique n'est pas soluble dans l'économie. Des arbitrages sont

souvent, un mécanisme qui exclurait ou marginaliserait les Etats : dans ce domaine, au rebours des idées reçues de ces dernières décennies, ceux-ci ont – et auront encore davantage, à l'avenir – un rôle éminent à jouer.

Le premier constat est paradoxal. Il remet en question la vision des choses qui a dominé la période récente : « A problèmes globaux, réponses globales ». Il est de plus en plus manifeste que les solutions aux problèmes mondiaux du climat, du réchauffement, de l'épuisement de la biodiversité, des services gratuits de la nature et de ses ressources rares, ne viendront pas, en pratique, d'une hypothétique gouvernance mondiale, mais bien d'une gestion vigilante, pratiquée au



© Stuart Freedman/PANOS-REA

Mais qui a jamais sérieusement pensé que l'adduction d'eau, dans les mégapoles déca-millionnaires du Sud qui se multiplient, pourrait être gérée seulement par les prix, c'est-à-dire que le robinet reste fermé à ceux qui ne peuvent payer ? (bidonville de Kusumpur Pahari, Delhi).

nécessaires, ils deviennent urgents, et les prix restent muets ou balbutiants, qui pourraient les orienter : ils relèvent d'une gouvernance qui se cherche.

Trois constats d'urgence

Trois constats établissent l'urgence d'une telle gouvernance écologique, qui ne peut se réduire à l'amélioration du système de prix, ni même à une réforme comptable intégrant les externalités des activités humaines. 'Gouvernance', ici, ne désigne pas, comme

plus près du territoire. Celle-ci suppose une circulation de l'information, de la connaissance et du contrôle tout au long d'une chaîne qui part du plus local pour aboutir au continental, en passant par la région et la Nation. Les collectivités les plus avancées savent bien, par exemple, que les réponses à la dépendance pétrolière, à l'érosion des sols et aux pertes de biodiversité passent, aussi – pour des raisons pratiques et pédagogiques – par des évolutions (voire des bouleversements) de la gestion et de l'utilisation des espaces, notamment urbains. L'universel renvoie donc

au particulier. L'ampleur des questions mondiales liées à l'énergie, à la biomasse, au climat, à la désertification (et aux migrations qu'elle suscite) appelle donc non pas le désarmement, mais le renforcement des pouvoirs nationaux et locaux, seuls garants d'engagements et de politiques suivis. Le constat est donc surtout politique, puisqu'il est tout aussi évident qu'aucune solution ne sera consistante, en-dehors de l'information et de la négociation avec chacune des populations concernées, à travers leurs représentants et leurs institutions ; les mots de légitimité et de souveraineté reviennent en force. Ils ne dispenseront pas de la pédagogie préalable, et surtout d'une morale collective ressortie des marécages de la contemplation de soi et orientée par la prise en compte de la nécessité de préserver les ressources naturelles, à laquelle la fiscalité écologique incitera puissamment. D'une certaine façon, les progrès scientifiques les plus pointus de la biologie, de l'écologie et de la physique sonnent, sur ces questions, la fin de Descartes, l'enterrement de Saint Augustin et la résurrection des Présocratiques et d'Aristote, au nom de l'unité et de l'interdépendance de fait du vivant.

Le second constat vient infirmer des appels insistants au libre mouvement des prix pour réguler les raretés. Que de travaux, pour déterminer les coûts de la nature ! Que de thèses, pour rentabiliser l'existence d'un loup, d'un ours blanc ou d'un lycaon au Zimbabwe, pour tenter d'exprimer les interactions biologiques dans le langage financier omniprésent ! Mais qui a jamais sérieusement pensé que l'adduction d'eau, dans les mégapoles déca-millionnaires du Sud qui se multiplient, pourrait être gérée seulement par les prix, c'est-à-dire que le robinet reste fermé à ceux qui ne peuvent payer ? Qui a jamais pensé que, dans la durée, l'accès à l'énergie pour le chauffage, (l'accès à l'air, demain...) pouvaient être réservés à ceux qui paieraient, alors que les images de l'abondance, elles, circulent ? Et qui peut penser que l'intensité en capital, conçue aujourd'hui comme la sollicitation accrue de la nature, puisse, de façon durable, faire du désert des champs fertiles, et de la latérite des vergers florissants ? Si la question actuelle est celle de la gouvernance des nouvelles raretés, elle est aussi celle, explosive, de la défaillance des systèmes comptables et de la pensée économique par rapport à la nature et aux quantités finies de biens jusqu'à-présent libres de droits. Comment gérer les nouveaux biens rares – l'air, le climat, les espaces libres –, comment prendre en considération les droits humains, les garanties de qualité, les seuils nécessaires à la vie, la constance de l'accès à (et la disponibilité durable de) ces ressources ? Mais aussi, en amont : quelles institutions, quelles procédures de décision, quels systèmes d'information, de débat et d'instruction mettre en place pour décider, dans les meilleures conditions (c'est-à-dire, celles qui associent savoir, compétence et démocratie) ?

L'exemple de l'intensité des arbitrages nécessaires est donné par la sortie récente de la Nano, produite par le constructeur automobile Tata Motors. Comme le disent certains écologistes indiens, au moment de la sortie du premier véhicule conçu pour être vendu sur le marché indien moins d'un Lakh, soit 1 700 euros : « Nano, c'est la voiture qui va manger l'Inde », tant la pression sur les biocarburants risque d'affecter la diversité et la richesse végétale du sous-continent dans les prochaines années : si les Indiens achètent par dizaines de millions cette voiture, la question consiste, en effet, à savoir avec quoi ils la feront rouler ? Et, immédiatement après, vient celle des préférences collectives en matière de mobilité individuelle *versus* l'intérêt collectif, question qui pousse certains pays (Madagascar, par exemple) à rendre impossible l'importation de véhicules d'occasion anciens, pourtant les seuls à être à la portée des porte-monnaie locaux : question politique par excellence, puisque question d'arbitrage temporel posée à un groupe social, que les pouvoirs locaux traitent avec les moyens dont ils disposent. Ainsi, voici, de cela, trois ans, le gouvernement chinois, inquiet de la montée de sa dépendance pétrolière, a brutalement interrompu, provisoirement, l'accès au crédit pour l'achat d'automobiles. (Cette disposition a-t-elle pu, ou non, être totalement respectée ? C'est une autre question...).

Le troisième constat nous interpelle sur la nature de la politique à mettre en place. Si toute politique du futur est une politique du vivant, il reste à en définir les fondations, les modalités, les institutions et le projet. Et à reconnaître comme légitime la diversité des approches et des solutions possibles. Des arbitrages sont nécessaires ; il serait naïf de penser qu'ils seront identiques pour tous, et partout. L'un des objets (non le moindre) de cette politique sera de permettre l'expression des préférences collectives : légitimement différentes selon les collectivités et leur contexte (au premier chef, physique) ; légitimement applicables (ce qui implique un exercice effectif de la souveraineté). Et pourtant, ces collectivités devant répondre (notamment en matière climatique) à un diagnostic commun des objectifs mondiaux quantifiés, programmés, mesurables (c'est-à-dire un cadre global, quelles qu'en soient les modalités de traduction juridique ou philosophique) sont un impératif.

La reconnaissance que la diversité des opinions et des choix, en matière d'environnement comme en tout autre domaine, est légitime, est donc un préalable à tout effort de coordination et de coopération. Un système coopératif mondial est attendu ; il viendra, non pas de la dépossession de chaque entité compétente et en puissance d'agir, mais bien, plutôt, de leur renforcement mutuel. Et il sera grandement facilité quand chacun de ces acteurs aura fini par admettre que la coopération accroît sa capacité propre d'agir, plutôt que de la réfréner.

Les modalités de la formation de l'opinion et de l'expression des préférences collectives sont, bien entendu, en débat. Une ressource rare se gère par les prix, les files d'attente, ou un mélange des deux (comme dans le cas du marché de quotas). Nos sociétés industrialisées ont désappris les files d'attente, mais les prix ne permettent pas, à eux seuls, de construire les préférences collectives. Le système actuel des prix, issu de normes comptables qui ignorent, pour l'essentiel, la rareté des éléments et des services naturels, n'est pas apte à rendre compte de la transformation en cours du climat, de la terre, du vivant ; il continue, de fait, à tenir la nature pour inépuisable, le monde pour

siques et biologiques. Mais, ensuite, les choix finaux dépendront de choix sociaux, éthiques et politiques.

La nécessité de nouvelles gouvernances

« Nouvelles raretés cherchent (donc) nouvelles gouvernances », urgemment. Pas encore désespérément. Question majeure pour nos démocraties : comme l'écrivit Marcel Gauchet, depuis le siècle des Lumières, « La Science unit les esprits dans le pouvoir sur la nature, au lieu de les lier par la soumission à la surnature ». Comment les unir dans une nouvelle perspective, peut-être morale, en tout cas culturelle, de compa-



© Mustapha Quraishi/AP-SIPA

L'exemple de l'intensité des arbitrages nécessaires est donné par la sortie récente de la Nano, produite par le constructeur automobile Tata Motors (salon automobile de Delhi, janvier 2008).

infini, et leurs ressources non marchandes pour dénuées de valeur. Or, les préférences collectives doivent maintenant porter explicitement sur ces questions inédites : quels fonctionnements naturels (que nous les comprenions entièrement ou pas, au-delà de leurs effets observés) voulons-nous absolument garantir, et comment ? C'est là tout l'enjeu, par exemple, de la négociation climatique internationale, mais aussi, bientôt, des sols arables planétaires et des services éco-systémiques. Il y a urgence à fonder les réponses véritables à cette question sur la prise en compte, au sens rigoureux du terme, de toutes les réalités phy-

gnonnage avec la nature, fondé sur un réalisme scientifique et philosophique global, plus solide que des projections technologiques éparpillées ? L'évolution qu'impose la nouvelle donne physico-biologique demande l'adhésion et la participation de tous : gouvernements et institutions issus du suffrage universel, ONG, associations, syndicats, media, entreprises et enfin, employeurs et salariés, qui consomment et exploitent ces nouvelles raretés. Le « passager clandestin » ressemblerait, ici, au membre d'équipage d'un bateau percé de toutes parts, mais qui refuserait de boucher la voie d'eau qu'il lui revient de colmater

: il coulerait avec le bateau entier, quels que soient les efforts des autres. Questions de gouvernance du régime des prix, question de gouvernance des accès aux ressources naturelles, question, aussi, de gouvernance de l'information, c'est-à-dire de la capacité du plus grand nombre à se mêler de ce qui les concerne au premier chef : leur survie. Sur ce point, le modèle (oublié ou marginalisé par les succès de la société par actions) mérite d'être redécouvert pour les particularités de sa gouvernance. Fondé sur la coopération entre égaux, et non pas sur la compétition de tous contre tous, développé à partir du partage de l'information dans la perspective du progrès de ses acteurs, intégrant la préoccupation du collectif à tous les niveaux de la décision et de l'action, ce modèle peut constituer l'alternative indispensable à un univers de sociétés cotées, qui pêche moins par ses travers endogènes que par l'absence de système de références différentes qui le caractérise. En matière d'entreprises aussi, la diversité ménage l'avenir.

En la matière, l'information est la pierre de touche. Il faut savoir, pour pouvoir comparer, apprécier, débattre et agir. La métrologie et l'expertise contradictoire (nous préférons ce qualificatif, car l'indépendance est une notion insondable) deviennent politiquement cruciales ; sans elles, les dispositions (les plus protectrices, comme les plus répressives) resteront sans effet. La pédagogie, qui rendra accessibles leurs conclusions, doit être intégrée à l'éducation primaire et secondaire, ainsi qu'aux enseignements professionnels ; le savoir-être, dans un monde de raretés nouvelles, ou revenues, est le préalable d'un développement efficient de tout savoir-faire.

Pérenniser les ressources, plutôt que les accroître

Les questions de pérennité, d'accessibilité et de répartition des ressources prennent donc le pas sur les questions de leur accroissement et de leur exploitation. Les questions d'autonomie et de sûreté, voire

d'appropriation et de contrôle, prennent le pas sur les problématiques de marché. Même la finance, domaine abstrait par excellence, apparemment dépourvu de dépendances physiques, en fait l'expérience, ces derniers temps. Les nouvelles raretés, bien sûr, deviennent non seulement un support de calcul et de tactique économiques, mais aussi un motif de manipulations stratégiques, à mesure que l'infirmité, et parfois l'inadaptation (voire l'aberration) des taux de croissance et des résultats financiers traditionnels apparaissent plus éclatantes ; dans ce contexte, est-il envisageable d'avoir, pour seule boussole, une croissance globale qui ne différencie pas la construction de logements de la menée d'une guerre, considère pour rien l'éducation et le maintien de la paix, et pénalise l'économie de ressources ? Le choix de New-York, évoqué plus haut, n'a sans doute pas maximisé le PIB local, au moins sur le moment... Le PIB n'est qu'un indicateur parmi d'autres ; il n'indique rien de plus qu'une variation des quantités qu'il sait mesurer, sans rien dire sur l'utilité de cette variation, ni sur la valeur de ces quantités. Cette convention de calcul et les images qu'elle produit ne guériront pas spontanément nos économies de cette cécité, aujourd'hui dévastatrice.

Indépendance énergétique, indépendance alimentaire, voire souveraineté énergétique et alimentaire ; compétition de tous contre tous, ouvrant des perspectives d'affrontements aussi inconcevables qu'apocalyptiques ; ou nécessaire coopération d'acteurs en situation d'agir et en pleine possession des moyens pour le faire. Nous avançons dans un paysage neuf, inédit, nous avons à choisir entre des chemins également improbables, des pistes incertaines, vers un but encore dérobé, jamais vraiment décrit, et nous n'avons pas fini de découvrir les habits neufs que fait endosser à la gouvernance la préoccupation collective généralisée du monde qui vient : la survie. Ni peut-être la ressource d'un mot, inutilisé depuis longtemps, traduction morale de la collaboration consciente : « fraternité » ?

Notes

(*) Ecole des Mines de Paris, Centre énergétique et procédés.

(**) Président d'Eurogroup Institute.

(1) Lutter contre le changement climatique : une priorité sociale, des pistes pour l'action – Confédération européenne des syndicats – Octobre 2006.

(2) <http://www.legrenelle-environnement.fr/grenelle-environnement/>

Bibliographie

Dron (Dominique), Le prix de l'environnement, Responsabilité et environnement, Annales des Mines, 1990.

Dron (Dominique), Environnement et choix politiques, Flammarion, 1995.

Dron (Dominique), Cohen de Lara M., Evaluation économique et environnement dans les décisions publiques, Doc Française, rapports officiels 1998.

Dron (Dominique), Climat et compétitivité, deux défis liés pour les prochaines décennies, Responsabilité et Environnement, Annales des Mines, mars 2002.

Dron (Dominique), Economie et biodiversité, ou le poids des représentations dans les calculs économiques in « L'homme et sa planète », direction Boiteux M., communication 2002 à l'Académie des Sciences morales et politiques, PUF, juin 2003.

Dron (Dominique), « Energie : l'Europe au régime », Libération, Rebonds, 25 juillet 2005.

Juvin (Hervé), « L'avènement du corps », 2005.

Dron (Dominique) & Juvin (Hervé), « Pour une économie robuste dans un monde fini », les Echos, 28 mars 2007.

Dron (Dominique) & Juvin (Hervé), « L'économie du XXI^e siècle ou l'inversion des raretés », La Jaune et la Rouge n° 627, octobre 2007.

Dron (Dominique), « Nouveaux climats, nouvelle carte agricole », dans Atlas du Monde Diplomatique 2007, octobre 2007.

Juvin (Hervé), « Produire le monde – pour une croissance écologique », Gallimard, mars 2008.